

Le «Manifeste de Conscience Africaine» : une vision de l'avenir du Congo

Dieudonné MAMPASI Kapita, S.J.

Introduction

Dans un Congo belge sous colonisation, « où ni les Blancs ni les Noirs ne jouissent d'une liberté totale en matière de presse et d'association politique », un groupe d'intellectuels congolais, exprimant non pas seulement leurs propres idées et aspirations, mais aussi celles de la majorité de l'élite congolaise de l'époque, prend le risque courageux de publier à Léopoldville le 30 juin 1956, c'est-à-dire quatre ans avant l'indépendance du Congo belge, un document historique : un numéro spécial de *Conscience Africaine* en publication depuis le 16 août 1953, sous le titre de « Manifeste ». Comme cette livraison spéciale porte en manchette le mot « Manifeste », on a le titre « Manifeste de *Conscience Africaine* », qui est entré dans l'histoire. Une grande première ! C'est en effet la première fois dans l'histoire du Congo qu'un groupe d'autochtones dit publiquement ses aspirations politiques, proclamant le droit à l'autodétermination.

Document historique, le *Manifeste de Conscience Africaine* a servi de source d'inspiration à bien des réflexions et a été l'objet de plusieurs études scientifiques. On peut lire à ce propos avec grand profit intellectuel, A. Van Ostade, « Le Manifeste de 'Conscience Africaine' : les origines et les implications immédiates », in *Recueil d'études « Congo 1955-1960 »*, Bruxelles, ARSOM, 1992, pp. 525-555, qui essaie d'étudier le *Manifeste* ⁽¹⁾ aussi bien dans sa genèse historique qu'en s'attachant à dire qui ont été ses auteurs ; Th. Ayimpam Mwan-a-Ngo, « Il y a 40 ans, le 30 juin 1956 : Le « Manifeste de conscience africaine », *Zaire-Afrique* n° 306, Juin-Juillet-Août 1996, pp. 263-266, qui présente quelque peu sommairement

(1) Dans la suite, le texte du Manifeste de 'Conscience Africaine' sera souvent nommé tout simplement *Manifeste*.

le document à partir de sa portée historique ; et J-M Mutamba Makombo, «Les auteurs du manifeste de 'Conscience Africaine' : blancs ou noirs ?», in I. Ndaywel è Nziem et E. Mudimbe-Boyi (éds), *Images, mémoires et savoirs : une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*, Paris, Karthala, 2009, pp. 612-624, qui entre dans le débat sur la véritable paternité du *Manifeste*. Il faut aussi le savoir : en mai 2006, les Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles ont organisé un colloque sur le *Manifeste de 'Conscience Africaine'* à l'occasion du cinquantième de sa publication.

Après tant de travaux sur un document somme toute bien court, on est en droit de se demander ce que l'on peut encore en dire. Mon propos n'est en tout cas pas de reprendre ces études si bien menées par des spécialistes en leurs domaines, mais de m'en servir comme point de départ pour convier à une réflexion sur notre pays orientée vers l'avenir. Alors que la RD Congo vit consciemment l'année du cinquantième de son indépendance, celle-là même dont la réclamation fût l'enjeu primordial du *Manifeste*, nous sommes poussés à plus de réflexion pour non seulement accompagner ces célébrations, mais aussi et surtout pour participer aux efforts visant à infléchir le cours de l'histoire congolaise. C'est évident : encore aujourd'hui, la réalité avec ses déboires et ses plaintes intarissables, offre des raisons qui nous donnent à réfléchir, avec une angoisse très concernée et tenace, sur l'avenir de ce beau pays, que beaucoup ont hâte de voir devenir véritablement grand et puissant, pour ses fils et filles, mais aussi pour le continent africain tout entier.

En réfléchissant à partir du *Manifeste*, mon intention n'est donc pas de me tourner avec nostalgie et mélancolie vers le passé. C'est plutôt, en cherchant à savoir ce qui s'est passé, d'examiner ce qui y est encore porteur d'avenir, alors que nous faisons le bilan de nos cinquante ans d'indépendance. Il nous semble utile de nous interroger sur l'idéal et les idées du *Manifeste* quant à l'émancipation du peuple congolais, pour saisir où nous avons perdu le vrai chemin. Que sont devenues les idées et l'idéal de société congolaise promus par le *Manifeste* ? Est-il encore possible aujourd'hui de faire revivre le rêve de ces « évolués » congolais qui ont étonné le monde de leur temps ?

En consistance avec le but de ma réflexion, ma démarche est d'abord de parler de l'origine du document ; ce qui signifie que je me prononce autant sur ceux qui l'ont composé que sur sa nature ; cela nous permettra de nous rendre compte du type de l'homme politique de l'époque et du caractère bien historique du *Manifeste*, c'est-à-dire de son importance déterminante sur les événements immédiats qui ont conduit à l'indépendance réelle du Congo belge. Il faudra ensuite, en second lieu, voir ce que dit exactement le document. Comme une pensée dit quelque chose non pas seulement de la réalité, mais aussi de celui qui en est l'auteur, le contenu du *Manifeste* révèle la conscience des événements qu'avaient ses auteurs et leur leadership éclairé et patriotiquement orienté. Le troisième aspect, lié à ce dernier, est de constater la vision de l'avenir du Congo démocratique et indépendant qu'il dessine. C'est l'aspect porteur d'avenir du document. Enfin, je dirai ce que l'histoire concrète de la RD Congo a retenu et mis en œuvre de ce document historique.

Conception du Manifeste

Le contexte et l'évolution des mentalités

Il n'y a pas de doute que les travailleurs et les chômeurs des villes, ainsi que les paysans des villages ont constitué la force motrice de la lutte pour l'indépendance du Congo belge, comme ce sont eux qui ont porté tout le poids de l'oppression coloniale et de son exploitation. Mais il a fallu une élite pour les sensibiliser et canaliser la volonté de faire changer radicalement le cours de l'histoire de manière à aller vers l'indépendance, c'est-à-dire vers l'aboutissement de la radicalisation de leurs revendications. Une élite en mesure de porter plus loin les aspirations d'un plus grand nombre dans un pays est toujours une garantie d'avenir. Car elle fonctionne comme une lampe qui éclaire et montre le chemin à suivre. Le Congo belge devait expérimenter la vérité de cette vue dans les années 50 avec le *Manifeste de 'Conscience Africaine'*, premier discours politique des congolais sous colonisation, qui a joué un rôle bien décisif dans la prise de conscience du peuple tout entier pour son émancipation.

Les années ayant suivi la deuxième guerre mondiale sont d'une fécondité connue dans la prise de conscience de beaucoup de peuples sous domination de leur droit à l'autodétermination. C'est le contexte historique dans lequel il est juste de lire ce qui s'est passé chez nous au Congo belge ; contexte à considérer aussi bien dans sa dimension internationale que dans son aspect national congolais. Théophile Ayimpam Mwan-a-Ngo décrit bien ce contexte ⁽²⁾. Je désire revenir brièvement sur cette description avec l'intention d'en retenir les aspects essentiels liés à l'émergence d'un état d'esprit ayant conduit aux mouvements d'indépendance.

Le déclenchement de la deuxième grande guerre, au niveau international, se produit à un moment de «grande agitation sociale» au Congo belge. On a en effet les mouvements indépendantistes messianiques qui, sous couvert de la religion, veulent qu'on en finisse par une rupture totale avec l'ordre colonial, source selon ses initiateurs de l'aliénation et de la dépersonnalisation du Congolais. Et ce n'est pas tout ! Car il y a encore dans le secteur du travail des mouvements de grève et même des émeutes ici et là dans la partie congolaise de la colonie, et au sein de l'armée où des mouvements de révolte sont à

(2) Théophile AYIMPAM Mwan-a-Ngo, «Il y a 40 ans, le 30 juin 1956: Le 'Manifeste de Conscience Africaine', in *Congo-Afrique* (Juin-Juillet-Août 1996) n° 306, pp. 263-265.

signaler; tout cela se soldant souvent par une répression ferme et sanglante : des arrestations, des fusillades et des exécutions. Un malaise social qui allait s'approfondissant enserrait le Congo belge dans son carcan. Il sera même aggravé par divers développements événementiels subséquents, aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le reste du monde.

Ainsi, au Congo voisin, se tient du 30 janvier au 08 février 1944 la Conférence de Brazzaville qui regroupe les représentants administratifs des territoires français d'Afrique et « pose les jalons de la décolonisation en Afrique française » ⁽³⁾. La Conférence est porteuse d'un projet qui jette les bases de l'« Union française », avec une Constitution commune à la France et à ses Territoires d'Outre-mer. Cette Union, écartant certes l'idée d'autonomie dans les colonies et donc conçue dans un esprit d'assimilation, stipule cependant en même temps une certaine autonomie des colonies à l'intérieur du bloc français. Cela se concrétise dès 1946 par le fait que les Africains réclamant pour leurs pays le statut de « Républiques associées » siègent aux Assemblées territoriales. Cette tournure de l'histoire ne laisse pas indifférents les Congolais du Congo belge, comme on peut le constater par les interrogations du journaliste Paul Lomami-Tshibamba du journal *La Voix du Congolais* dans la livraison du 1er janvier 1945. Sceptique devant la colonisation qui se targue d'humanisme alors qu'elle impose dans le concret des barrières politiques, économiques, sociales et culturelles, il pose la question cruciale : « Quelle sera notre place dans le monde de demain ? » ⁽⁴⁾ En 1948, les Belges, s'inspirant peut-être de ce que font les Français, introduisent une « carte d'immatriculation » pour Congolais, la fameuse « carte d'évolué » qui devait conduire à l'assimilation de l'élite congolaise, même si un nombre très important d'évolusés s'y refusa.

Déjà, alors que la deuxième guerre mondiale se déroule, les soldats de la Force Publique, l'armée du Congo belge, engagés aux côtés des Belges aussi bien en Ethiopie, en Tanzanie, au Moyen-Orient qu'en Birmanie, ont une formation intellectuelle, rudimentaire sans doute, mais suffisante, qui leur permet de ne pas se contenter de combattre, mais aussi de bien observer et de réfléchir sur ce qu'ils voient et ce qu'ils font.

Dans cette évolution des mentalités qui s'affermirait, a lieu du 17 au 24 avril 1955 à Bandoeng (Indonésie) dans

(3) *Ibidem*, p. 264.

(4) Paul LOMAMI-TSHIBAMBA est cité par Albert BOLELA dans « Un aperçu de la presse congolaise écrite par les Noirs de 1885-1960 », in *Congo-Afrique* (janvier 1971) n° 51, p. 10.

la lointaine Asie une conférence historique rassemblant Africains et Asiatiques autour du thème de la libération des peuples colonisés. Les participants y affichent une farouche volonté de coopérer et de s'opposer au colonialisme, revendiquant de manière décidée la décolonisation et l'émancipation des peuples d'Afrique et d'Asie. La conférence, qui exalte les droits fondamentaux des peuples colonisés et témoigne de leur capacité de résistance contre la domination européenne, a une incidence psychologique très importante. Ses idées et ses programmes d'action font le tour de l'Afrique colonisée où ils influenceront de manière déterminante son évolution ultérieure.

Pour la petite élite congolaise qui s'est formée, constituée de ceux que l'on appelle les « évolués », et pour la grande masse, l'une et l'autre victimes quotidiennement d'inégalité juridique, d'injustices sociales, de mépris racial, d'exploitation économique et de privation de certaines libertés, tout cela devient insupportable et doit changer. Quand le Roi Baudouin I^{er} visite officiellement la colonie le 16 mai 1955, les populations congolaises qui l'accueillent triomphalement laissent aussi entrevoir leurs attentes, auxquelles le Souverain donne une réponse vague en ne reprenant que l'idée de la « Communauté belgo-congolaise », déjà lancée le 1^{er} janvier 1952 par le Gouverneur Général Léon Pétillon, alors fraîchement nommé à Léopoldville. Plus tard, on sert aux Congolais le fameux « Plan de 30 ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge » élaboré en décembre 1955 par le Pr Van Bilsen, alors professeur de l'Université de Louvain.

Les auteurs du *Manifeste de 'Conscience Africaine'* prendront position face à tout ce développement historique et constitueront un moment fort dans l'évolution des mentalités qui a déjà pris place, révélant par là une conscience historique aiguë et un sens fort du leadership.

Milieu de naissance et auteurs du Manifeste

Pour comprendre combien les auteurs du *Manifeste* étaient des leaders conscients de vivre un moment historique et d'agir dans le sens du temps, pour l'avenir du Congo belge, il n'est pas inutile de faire connaissance aussi bien avec le milieu de naissance du document qu'avec ses auteurs. Pénétrer leur personnalité permet de comprendre quelque peu ce qui manque chez les hommes politiques congolais depuis la cinquantaine d'années d'indépendance du pouvoir colonial.

Les auteurs du *Manifeste* sont des Congolais qui se connaissaient de longue date. Beaucoup d'entre eux étaient des Anciens du Collège St Joseph des Pères Scheutistes à Kinshasa et membres de l'Association des anciens Elèves des Pères de Scheut (Adapès en sigle). La revue *Conscience Africaine*, tirée sur les presses du journal catholique *Courrier d'Afrique*, était un bulletin périodique du cercle « Conférences Sociales et Philosophiques » de Kinshasa dont elle était l'émanation. Le cercle d'étude « Conférences Sociales et Philosophiques » est un cercle catholique dont l'Abbé Joseph Malula, devenu curé de la paroisse

(⁵) J e a n - M a r i e
M U T A M B A
MAKOMBO, *op.cit.*,
p. 614.

(⁶) Joseph ILEO qui
en est membre
s'exprime ainsi dans
un débat à la *Radio
Télévision Belge* (RTB)
au début des années
'70. Voir P. DE VOS,
«La décolonisation.
Les événements de
1959 à 1967», in *Les
grands dossiers de la
RTB*, éditions ABC,
Bruxelles, 1975, p. 15.

(⁷) J o s e p h I L E O,
«Editorial», in
Conscience Africaine
(novembre 1952), p. 3.

Christ-Roi en 1954 et aumônier de la Ligue des Employés Chrétiens, avait pris l'initiative dès 1952. La revue était d'une notoriété telle qu'elle a même donné et imposé son nom au cercle qu'on désignait alors par « le groupe de *Conscience Africaine* » (⁵). Les membres du cercle d'étude sont des Congolais qui désirent développer leur formation scolaire et veulent réfléchir (⁶). L'objectif des promoteurs des « Conférences Sociales et Philosophiques » était en effet celui-là même : la formation intellectuelle et morale de tous ceux qui y assistaient, une formation si nécessaire à des citoyens qui portent les attentes de leur peuple à un moment historique ; des hommes avec un grand sentiment de responsabilité ; des nationalistes conscients et décidés (⁷). Les idées fondamentales et porteuses du cercle d'étude trouvaient dans la revue *Conscience Africaine* leur véhicule pour arriver au large public, ainsi que l'idéal d'engagement chrétien dont étaient imprégnés ses rédacteurs.

L'objectif primordial affirmé de la revue était de promouvoir un idéal de formation auprès d'un public de Congolais le plus large et le plus cultivé possible, en vue d'un service historique à la nation. L'éditorial du numéro 4 (novembre 1953) ne laisse planer aucun doute : « Ce devoir est nôtre, comme il l'est pour tout Congolais évoluant appelé à collaborer au relèvement de la population congolaise entière (...), par son aide tant matérielle que morale et intellectuelle ». Ces hommes, d'une grande maturité humaine, veulent aussi avec leur revue aller à l'encontre de toute discrimination ethnique et promouvoir une société congolaise intégrant harmonieusement toutes les races, selon l'idéal chrétien. Ceci faisant, les rédacteurs de *Conscience Africaine* nourrissaient à propos de la question raciale une opinion contraire à celle qui était imposée dans une société coloniale congolaise pratiquement ségréguée entre Occidentaux et Indigènes, comme le montrent l'aménagement et l'occupation des quartiers des villes et cités urbaines, ainsi que le contrôle des mouvements des Congolais, désignés alors comme « Indigènes », entre les cités urbanisées et les campagnes, ou encore au vu de divers interdits auxquels la population autochtone était soumise. On peut lire dans le même éditorial : « *Conscience Africaine* s'efforcera d'être la synthèse de la pensée bantoue » et « offre même l'hospitalité de ses colonnes aux Africains comme aux Européens ».

Les articles abordent souvent des problèmes sociaux généraux, tels que la formation des jeunes épouses (décembre 1953-mars 1954) ; la question des salaires (mai 1954) ; les relations entre les Blancs et les Noirs dans la perspective de la justice et de la charité (avril 1954) ; les relations entre la masse et l'élite congolaise, l'égalité et la justice, la question scolaire (janvier 1955), l'évolution de la mentalité des Congolais (février 1955).

La mentalité des rédacteurs de *Conscience Africaine* n'est pas restée dans l'ordre de la simple analyse des situations et des problématiques. Elle change et évolue : ils deviennent de plus en plus critiques dans leurs analyses et traitent des questions plus politiques à travers lesquelles ils dévoilent leur nationalisme. C'est ainsi qu'ils se prononcent contre l'introduction au Congo des partis politiques belges (janvier 1955). Exprimant le sentir de ces temps, l'Abbé Joseph Malula pousse un cri du cœur : « Le Congo bouge... Le Congolais prend conscience de sa dignité humaine(...). Il a soif de liberté, d'émancipation. Il a horreur d'un paternalisme outré. Il veut s'occuper de ses propres affaires. Couper cet élan, c'est juguler le Congolais » (novembre et décembre 1954).

Le changement de ton devient davantage perceptible à travers les initiatives prises par les « Evolués » congolais, aidés parfois par quelques Blancs. Ainsi dans le syndicalisme : des militants du Mouvement Ouvrier Chrétien venus de Belgique érigent dans la colonie différentes branches du syndicalisme chrétien belge et des syndicats d'autres tendances y prennent aussi pied. Au sein de ce mouvement syndical avec ses multiples tendances sont actifs non seulement des « employés européens », mais aussi des « travailleurs » africains. Si les masses congolaises sont peu enclines à s'affilier à ces mouvements ouvriers, les « évolués » quant à eux voient dans le syndicalisme une opportunité et un instrument d'émancipation sociale. En effet, dans ce cadre, les Congolais sont initiés à la direction d'organisations syndicales au travers des réunions de comité, des assemblées générales et des cercles d'études, des mutualités chrétiennes. Dans le cadre de ces mutualités, l'Abbé Joseph Malula est fortement impliqué.

Tout ce travail constitue une initiation progressive et pratique des Congolais à leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la population congolaise. Sur cet aspect, le Centre d'Etudes et de Recherches Sociales (CERS) créé en 1954 par Jacques Meert pour la formation des « évolués » joue un rôle important. C'est dans ce cadre qu'ils reçoivent des cours supérieurs de droit, d'initiation sociale, économique et politique, avec une formation pratique à partir de carrefours d'actualité et d'exercices de prise de la parole en public, de journalisme, de correspondance, etc. La plupart des membres de la rédaction de *Conscience Africaine* sont des auditeurs assidus de ces cours et carrefours. Selon le témoignage du Pr Joseph Nicaise, ces cours qui abordaient des questions de « théorie générale de l'Etat », du bien public, de l'autorité, des problèmes sociaux, de la nation aussi bien que de la démocratie, permettaient aux participants d'exprimer librement leurs idées et leurs aspirations dont certaines tournaient autour

(⁸) Des entretiens de Van Ostade avec J. Nicaise et A.A.J. Van Bilsen. Voir A. OSTADE, *op.cit.*, pp. 530-531.

de l'avenir politique du Congo en termes d'autonomie et d'indépendance (⁸). Et les revendications politiques iront en s'amplifiant et en se radicalisant, sous forme de contestation, de réclamation ou de constatation d'un état des choses ou d'une tournure des événements, dévoilant ainsi une prise de conscience nationale et politique qui était en fait un nationalisme de plus en plus éveillé.

Cette toile de fond est le milieu de la conception de notre document. Elle exprime les idées, attentes, convictions et aspirations dans l'air de l'époque, qui ont été intériorisées aussi par les membres du « Groupe de Conscience Africaine ».

Comment est né le projet du 'Manifeste' ?

Les idées et attentes de ce groupe de syndicalistes et journalistes chrétiens que sont les rédacteurs de *Conscience Africaine* quant à l'avenir du Congo belge, se transforment en aspirations politiques et sont promues à un destin historique lorsque l'idée du *Manifeste* voit le jour le 10 mai 1956. Les circonstances immédiates de sa conception montrent qu'il n'est pas un document produit par la simple logique des événements. Il est au contraire l'expression de la volonté et de l'action résolue d'une poignée de Congolais « évolués », convaincus d'être ceux par qui le changement de l'histoire du pays devait advenir.

L'occasion de sa production est donnée par la visite à Léopoldville de Mr Auguste Cool, président général de la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) de Belgique et président du conseil d'administration du *Courrier d'Afrique*, pour les festivités du dixième anniversaire de l'existence de la Confédération des Syndicats Chrétiens du Congo (CSCC) et du 25^e anniversaire du *Courrier d'Afrique*.

Le témoignage de Joseph Nicaise recueilli par Jef Van Bilsen et rapporté par Annick Van Ostade (⁹), sur les circonstances de la conception du *Manifeste*, est très instructif à ce propos. Il indique qu'au cours d'un dîner intime organisé à son domicile au Plateau des résidents de l'Université Lovanium à Kinshasa, le Pr J. Nicaise prit soin d'y inviter aussi bien Auguste Cool que l'Abbé Joseph Malula. Un des petits groupes formés après le repas mit côte à côte dans un canapé nos deux protagonistes. Auguste Cool interpella alors l'Abbé Malula :

« Les libéraux créent partout des cercles libéraux et sont actifs en tant que parti politique, les socialistes ont des amicales socialistes qui présentent le caractère d'un parti politique. Les chrétiens ne feront-ils rien ? »

L'Abbé J. Malula lui donna une réponse immédiate, non sans une certaine indignation :

« M. Cool, les partis belges, les Congolais n'en veulent pas. Nous ne voulons pas être divisés. Ce qu'il faut, c'est un mouvement national, affirmant nos aspirations d'égalité, le rejet de l'attitude de domination de la Belgique et dans lequel nous affirmons notre désir de participer à l'émancipation politique de notre pays ».

(⁹) Ibid., pp. 534-538.

Ce à quoi le syndicaliste belge rétorqua : «Faites-le!» Pris au dépourvu par le défi inattendu lancé par Mr. Cool, l'Abbé Malula savait cependant qu'il était tenu de le relever et de gagner le pari, pour l'intérêt de tous les Congolais, même s'il se posait la question cruciale : «Comment devrions-nous nous y prendre ?»

Mettant à contribution toute l'équipe de rédaction de *Conscience Africaine* comme noyau stable pour ce projet, certains autres membres du cercle d'étude, et avec l'aide sollicitée et accordée de J. Nicaise, le projet de «préparer un numéro spécial avec une sorte de proclamation exprimant le désir de voir se créer un mouvement national basé sur les véritables aspirations des Congolais» vit jour. Il fallut cependant encore des soirées entières de travail d'équipe assidu et d'efforts opiniâtres, 2 à 3 séances par semaine et chaque fois de 18 à 22 heures, dans un secret de rigueur en vue de déjouer l'attention de la Sûreté coloniale qui l'aurait peut-être étouffé avant même de se matérialiser, et se servant de toutes sortes de couvertures, pour que la poignée de Congolais aidés par le Pr J. Nicaise et son collègue Jean Buchmann qui enseignait les sciences politiques à l'Université Lovanium comme conseillers surtout pour la forme plutôt que pour les idées, et aussi avec l'aide de Jacques Meert pour le toilettage du texte et sa mise en page, produisent et publient le 30 juin 1956 ce document historique qu'est le *Manifeste de 'Conscience Africaine'*.

Avec le *Manifeste*, le nationalisme si tenace des Congolais venait de trouver une expression consistante. Que c'est grandiose ! Le travail fut très laborieux mais efficace. Des Congolais n'ont pas fui leurs responsabilités et ont agi suivant leurs convictions et au risque de leurs

vies, pour que soient connues les aspirations politiques de la majorité de l'élite congolaise qui étaient aussi les leurs propres.

⁽¹⁰⁾ *Conscience Africaine*, n° 1 (numéro spécial, juillet-Août 1956), pp. 1-4; voir aussi le texte intégral in *Zaire-Afrique* (Juin-Juillet-Août 1996) n° 306, pp. 267-276. Le texte publié par Zaire-Afrique est celui du numéro spécial de *Conscience Africaine*.

Les idées maîtresses du Manifeste ⁽¹⁰⁾

Le *Manifeste* est un document relativement court. Comme pour signifier sa destination au plus large public possible, il est écrit dans un langage simple et très lisible, sur un ton volontairement conciliant et pondéré, ne cherchant pas la polémique stérile, mais exprimant avec fermeté les idées et aspirations qui en avaient motivé la publication. Il s'articule autour de treize sous-titres très significatifs : Notre vocation nationale, Unité dans la diversité, Une tâche exaltante à poursuivre, Communauté belgo-congolaise ?, Emancipation progressive mais totale, Emancipation politique, Emancipation économique et sociale, Notre attitude à l'égard de la Belgique, Ordre et respect de l'autorité, Appel aux Européens, Nécessité de l'Union nationale, Comment réaliser cette union de tous ?, Appel aux Congolais.

Faisant le constat de l'importance de la période coloniale, plus importante dans notre histoire commune que les millénaires qui ont précédé, les rédacteurs du *Manifeste* tournent de prime abord l'attention vers l'avenir où se jouera « notre vocation nationale » : les trente années à venir seront décisives pour notre avenir. Leur conviction forte est que « le Congo est appelé à devenir, au centre du continent africain, une grande nation ». D'où notre vocation nationale qui est de « travailler à édifier, au cœur de l'Afrique, une nouvelle société, prospère et heureuse, sur les fondements d'une société ancienne – la société clanique – en mutations et « qui cherche son nouvel équilibre ». Cette nouvelle société, dont l'édification incombe essentiellement aux Congolais avec l'aide fraternelle des Occidentaux, sera une synthèse du substrat africain avec la civilisation occidentale. Congolais comme Européens sont invités à se laisser animer par le « désir de servir le Congo » plutôt que par les intérêts personnels et à ne rechercher que le bien de la grande nation congolaise.

Le *Manifeste* condamne la discrimination raciale qui foule aux pieds le principe fondamental de l'égalité des races : « la couleur de la peau ne confère aucun privilège ».

Affirmant ce principe essentiel, le Manifeste prend position pour une société unie et diversifiée, tirant le meilleur profit de la richesse d'une collaboration franche entre Congolais et Européens, et de la compénétration positive de leurs identités respectives, en vue de la réalisation de l'idéal de faire du Congo un géant au cœur de l'Afrique : pas « égaux, mais séparés », mais plutôt « égaux, sans infériorité ni supériorité ».

Les auteurs du *Manifeste* déclarent percevoir « une tâche exaltante à poursuivre » dans le développement d'une civilisation nouvelle qui assimile dans la vie nationale des valeurs de la civilisation occidentale, comme l'enseignement de plus en plus généralisé, les études universitaires qui donnent l'élite intellectuelle nécessaire au développement du pays, les progrès incessants de la science et de la technique contribuant à la lutte contre la maladie et la misère. « La religion chrétienne nous enseigne le sens profond de la vie, la dignité éminente de la personnalité humaine et la fraternité de tous les hommes ».

« Mais nous ne sommes encore qu'à mi-chemin... Nous voulons une civilisation complète » qui émergera avec la participation d'un nombre croissant de Congolais, dont « le désir de prendre plus de responsabilité et plus d'initiative dans l'avenir de leur pays » n'est plus à ignorer. C'est en effet pour eux « une tâche exaltante à poursuivre » que d'assimiler dans leur vie nationale d'autres valeurs foncières de la civilisation occidentale encore absentes ou insuffisamment développées, telles que « le respect de la personne humaine et de ses libertés fondamentales, sans distinction de races ; la recherche plus poussée de la justice sociale ; le droit des peuples arrivés à maturité, de se gouverner eux-mêmes ; la véritable démocratie, basée sur l'égalité de tous les hommes et la participation du peuple au gouvernement de leur pays ». Tout ceci est un programme à venir, qui se réalisera à longue haleine dans l'union des Congolais avec les Africains et les Européens vivant au Congo.

Dans la même foulée, le *Manifeste* souligne l'ambiguïté de l'idée de « Communauté belgo-congolaise » proposée par les autorités coloniales. Qu'est-elle au juste ? Il ya des peurs qu'elle ne soit utilisée « pour en faire un frein à l'émancipation totale du peuple congolais ; un moyen aussi pour perpétuer indéfiniment la domination ou tout au moins l'influence prépondérante des Européens formant une caste de privilégiés ». Partageant l'idéal du gouverneur général Pétilion, les auteurs du *Manifeste* la voient plutôt comme le lieu où pourrait se vivre « une fraternité humaine basée sur l'égalité foncière des hommes sans distinction de races ». Elle serait non pas un empêchement, mais bien le moyen de réaliser l'émancipation totale des Congolais.

Les auteurs soulignent en même temps que cette émancipation quand bien même progressive, doit être la plus totale possible : « Nous ne demandons pas seulement un plan d'émancipation politique, mais un plan global d'émancipation totale. A chaque étape de l'émancipation politique doit correspondre une étape d'émancipation économique, d'émancipation sociale, et aussi de progrès dans l'éducation et la culture ».

Ainsi sur le plan politique, ils prennent position par rapport au « Plan de 30 ans pour l'émancipation politique du Congo » du Pr J. Van Bilsen et proposent de faire évoluer progressivement les institutions existantes pour qu'elles deviennent plus représentatives en remplaçant le système de nomination par un autre où la population désigne elle-même ses représentants ; ils proposent aussi que les conseils existants, qui sont purement consultatifs, reçoivent un véritable pouvoir de décision et de contrôle, afin d'arriver finalement à un gouvernement responsable devant la nation. Une telle procédure de transfert progressif des responsabilités aux représentants du peuple est la garantie de bien préparer l'élite dirigeante future et de lui éviter de sombrer dans la démagogie qui exprime souvent l'incapacité à faire valoir des revendications réalistes et raisonnables du peuple.

Sur le plan socio-économique, tout en rejetant la « nationalisation » des grandes entreprises, les auteurs du Manifeste demandent que la direction de toute la vie économique ainsi que la propriété des entreprises industrielles, agricoles et commerciales ne restent pas indéfiniment et exclusivement entre les mains des Européens. Du point de vue social, ils demandent une politique salariale équilibrée qui restitue au travailleur congolais sa dignité, grâce à l'augmentation du salaire minimal permettant aussi bien une vie décente que l'épargne ; ils plaident pour l'octroi des crédits aussi bien aux classes moyennes porteuses dans toute nation moderne des aspirations au progrès et au développement, qu'aux artisans, commerçants et agriculteurs autochtones. Ils se soucient aussi de la masse de la population des villages en demandant pour elle la valorisation de l'économie agricole et la suppression du « système odieux des cultures imposées ». Tenant compte de l'évolution sociale et contre tout paternalisme anachronique, ils veulent que soient transférées aux Congolais les responsabilités sociales dont ils prennent conscience qu'ils peuvent et doivent les assumer eux-mêmes.

À l'égard d'une éventuelle union avec la Belgique, les rédacteurs du *Manifeste* ont une position très précise :

« Nous ne désirons d'aucune manière que le Congo soit intégré dans l'Etat Belge unitaire. Nous n'admettrons même jamais qu'une fédération belgo-congolaise nous soit imposée sans notre libre consentement, ou que l'on en fasse la condition de notre émancipation politique. Nous souhaitons qu'une telle communauté soit un jour le fruit d'une libre collaboration entre deux nations indépendantes, liées par une amitié durable ».

Cette amitié sera mesurée à la sincérité de la Belgique à aider le Congo à réaliser son autonomie politique totale.

La question de l'ordre et du respect de l'autorité est aussi abordée, dans une position sans équivoque. Cette question est liée à l'atmosphère et à la condition générale de la réalisation de l'émancipation du Congo : ayant le bien de la nation congolaise comme unique finalité, l'émancipation doit se faire dans l'ordre et la tranquillité, le refus de l'usage de la violence, en respectant

l'autorité en place. Mais cette dernière devrait demander l'avis des Congolais et en tenir compte.

A cause des craintes parfois injustifiées générées par l'idée de l'émancipation des Congolais et par le ressentiment des Congolais subissant un véritable Apartheid, l'appel du *Manifeste* aux Européens se voulait rassurant. Les Européens devaient comprendre que le désir légitime d'émancipation n'était pas inspiré par la haine à leur égard, mais qu'il était motivé par « la fraternité et la justice ». Les Congolais quant à eux devaient aussi savoir que la réalisation des aspirations politiques exprimées dépendait de leurs propres efforts dans la pleine conscience des devoirs et des responsabilités. C'est de l'engagement aussi bien des Européens que des Congolais qu'allait sortir la communauté congolaise de demain, composée des Blancs et des Noirs, « dans une ambiance de respect et d'estime mutuels, ainsi que de franche amitié ». Comme « un trop petit nombre » seulement des Blancs faisait cet effort, le *Manifeste* demandait à « beaucoup d'Européens » d'abandonner leur attitude de mépris, de ségrégation raciale et de condescendance paternaliste, et d'aider les Congolais à réaliser leurs aspirations légitimes.

Les auteurs du *Manifeste* étaient de fervents avocats de la « nécessité de l'union nationale » : « Unis nous serons forts, divisés nous serons faibles. C'est l'avenir de la nation qui est en jeu ». Il allait de soi que l'union était nécessaire pour forger le sentiment d'appartenance commune et l'identité nationale, pour que la population puisse prendre conscience de l'unité du pays et faire triompher la cause nationale. Païens, catholiques, protestants, salutistes et musulmans étaient tous appelés à intégrer le mouvement national qu'ils projetaient. D'où leur hostilité quant à l'introduction au Congo des partis politiques de Belgique: « ces partis sont un mal et ils sont inutiles » ; à cause de leur potentiel de division alors que eux veulent l'union, mais aussi parce que nés des circonstances historiques propres à la Belgique, ces partis ne pouvaient répondre « à aucune nécessité dans la structure politique et administrative (actuelle) du Congo ». Puisque l'actualité requiert l'unité nationale, « plus tard, lorsque les structures politiques du Congo le rendront nécessaires, nous pourrons nous grouper selon nos affinités, nos intérêts et nos conceptions politiques ».

Comment réaliser cette union de tous ? « Pour commencer, nous souhaitons que le présent *Manifeste* suscite parmi les Congolais et aussi parmi les Européens un vaste mouvement d'opinion qui se cristallise autour de notre modeste journal ». A cette fin une invitation était lancée à tous pour s'abonner immédiatement au journal et en faire la propagande.

Le dernier acte du *Manifeste* était la mise en pratique de la stratégie de la réalisation de l'union de tous : « Appel aux Congolais », en commençant par l'élite déjà présente au Congo ainsi que celle encore aux études dans les universités du Congo et de Belgique, « capable d'être le levain dans la masse », l'exhortant à se mettre au service du peuple avec générosité et désintéresse-

ment, ne cherchant ni l'intérêt ni la satisfaction des ambitions personnels. Revendiquant leurs droits, les Congolais devaient bien prendre conscience de leurs devoirs et de leurs responsabilités, sachant qu'il faudrait « de longs efforts, semés de difficultés, entravés par des échecs ». D'où les vertus civiques dont il fallait faire preuve : ténacité, persévérance, patience, dignité, intelligence, courage, respect de l'autorité, honnêteté.

Ainsi se termine ce document qui a fait vaciller la colonie belge et a politisé les Congolais colonisés, changeant leur histoire pour le meilleur et le pire.

Le Manifeste : ce qui est actuellement inspirateur

La réception qu'a reçue ce document unique en son genre a été diversement qualifiée, de sorte qu'il est difficile d'en imposer une interprétation. D'autant plus que les idées et aspirations exprimées n'étaient pas tout à fait neuves. Il est cependant important de remarquer la large ampleur des réactions qu'il a suscitées et des répercussions qu'il a eues. Du Congo en Amérique en passant par l'Afrique et la Belgique, du monde francophone au monde anglophone, le *Manifeste* fut remarqué comme un document important exprimant la volonté d'émancipation des Congolais et révélant l'existence d'une élite congolaise responsable et consciente de ses droits autant que de ses obligations. C'est sans doute principalement sous cet aspect qu'il peut encore aujourd'hui être un document inspirateur en vue de l'avenir.

S'il est une dimension de la vie de notre nation qui est jugée déficiente, c'est bien celle de l'homme, du type d'homme capable de percevoir et de réaliser les aspirations de tous, de veiller au bien commun et de donner à ce pays une destinée de leader. Les auteurs du *Manifeste* ont été reconnus comme appartenant à une élite décidée, mature, responsable et visionnaire. La noblesse de leur vision du Congo et particulièrement de son avenir force l'admiration. En effet, vivre au Congo n'était pas pour eux et ne devait pas non plus signifier dans l'avenir vivre « Au cœur des ténèbres », comme l'avait si tristement dépeint en son temps Joseph Conrad dans sa célèbre nouvelle. Réfléchissant sur les problèmes de l'avenir du Congo, ils le voyaient comme une grande nation au centre du continent africain. C'est leur vision de notre devenir : pas celle d'un Congo de surface, sans liens ni épaisseur qui nous a été proposée durant près de cinquante ans d'indépendance politique, mais celle d'une grande nation au cœur de l'Afrique, influençant notablement le développement de tout le continent.

Il est vrai qu'à peine l'indépendance politique acquise, nos leaders politiques ont navigué à vue, sans stratégie prospective, englués dans les nécessités de l'actualité immédiate et les impératifs des pressions exogènes. Le devoir de servir la nation et de travailler dans l'intérêt de celle-ci a cédé la place

au devoir de la conservation du pouvoir, devenu source d'enrichissement. Aujourd'hui, on entend dire que « le géant se réveille » ! Espérons qu'il a les pieds assez fermes pour tenir debout après un demi-siècle de sommeil. Que l'on renoue chez nous avec une élite visionnaire, agissant dans la perception des enjeux de l'histoire, respectueuse des procédures et des lois. Une élite en somme consciente de ses droits mais aussi de ses devoirs.

S'il est une denrée rare que l'on trouve en abondance dans le *Manifeste*, c'est bien le nationalisme. Non pas étroit, mais fédérateur et audacieux dans ses idées, tenace, intelligent et responsable. Un nationalisme exigeant qui réclamait non pas seulement l'indépendance politique, mais aussi économique, sociale et culturelle : une véritable émancipation, comme celle à laquelle assistent fièrement des parents qui voient leur fils voler de ses propres ailes, après avoir tout reçu d'eux.

Un projet du *Manifeste* non encore réalisé et d'une portée capitale est un mouvement national populaire, prélude aux regroupements ultérieurs selon les « affinités, intérêts et conceptions politiques ». Il n'a jamais eu lieu, comme on le sait. Echec ou « chantier » laissé à la postérité ? Au regard de la vie politique de la RD Congo, il est évident qu'un tel «mouvement populaire», symbolique d'un consensus et d'un sentiment fort d'appartenance commune, est encore une nécessité. Pour rendre inutile la prolifération des partis politiques qui étouffent l'émergence d'une vraie démocratie. Pour redonner de la crédibilité à l'action politique et pour la rendre plus efficiente, parce que perçue par la large majorité comme raisonnable, et même nécessaire. Et enfin pour extirper les racines des mécontentements, souvent sources de multiples factions belliqueuses.

Conclusion

Le *Manifeste* est un document de maturité. C'est à nous tous, mais surtout à l'élite congolaise actuelle qu'il appartient de se l'approprier : dans sa vision, son audace, sa ténacité, dans le type de leadership de ses auteurs. Alors que la RD Congo veut se tourner résolument vers l'avenir, s'en inspirer c'est se laisser inspirer et rêver d'un Congo plus grand et plus beau qu'avant, par ses réalisations et son rayonnement.

Dieudonné MAMPASI Kapita, S.J.